



## TRIBUNAUX NEUCHÂTELOIS

### La fin de l'hermine au collet des robes des juges

Le règlement de la tenue vestimentaire aux audiences des tribunaux neuchâtelois a été modernisé: le mot «hermine», qui précisait jusqu'ici la matière ornant le collet des juges et des avocats, a été remplacé par «fourrure blanche». Dans les faits, c'est déjà presque toujours du synthétique qui décore la robe des magistrats... /réd

## Innovation d'une start-up neuchâteloise dans la 3D

Eyscale, installé au Parc scientifique de Neuchâtel, lance une interface de programmation capable de créer un environnement virtuel doté d'interactivité. Pour l'heure, cette application est destinée à l'industrie. /réd

### NEUCHÂTEL

# Un groupe de réseautage au féminin où échanger en toute confidentialité

**Permettre aux femmes actives de nouer des contacts et de partager leurs expériences, tant professionnelles que personnelles, en toute confidentialité: c'est ce que propose la cellule d'entraide neuchâteloise Espace libre. Membre du groupe, Florence Hügi explique le fonctionnement de ce «laboratoire», avant la séance d'information publique qui aura lieu ce soir à Neuchâtel.**

NICOLAS HEINIGER

**Florence Hügi, à qui est destinée la cellule d'entraide neuchâteloise Espace libre, dont vous êtes membre?**

A toutes les femmes actives dans le monde du travail, quel que soit leur domaine de compétence. En revanche, ce n'est pas un espace d'aide aux chômeuses. Mais si l'une des membres perdait son emploi, elle ne devrait pas quitter la cellule pour autant.

**Quels sont les profils des membres d'Espace libre?**

Il y en a une grande variété, indépendantes ou employées en entreprise, de l'ingénieure à la physiothérapeute, en passant par la journaliste. Nous veillons à ce que les domaines d'activités de chacune soient différents, pour éviter la concurrence. Dans l'ensemble, il s'agit plutôt de niveaux de formation élevés, mais ce n'est pas non plus une cellule de «wonderwomen»! La majorité des membres de la cellule sont mères de famille.

**Et quels sont les principaux buts de ce groupe?**

Il s'agit avant tout d'un laboratoire, qui permet par exemple de s'exercer à la prise de parole en public. La cellule

offre aussi à ses membres l'opportunité de créer un réseau qui aille plus loin que le simple échange de cartes de visite. Lors de nos réunions, qui ont lieu une fois par mois, on aborde de nombreuses questions professionnelles concrètes. Enfin, c'est un espace où l'on peut parler en toute confidentialité de nos difficultés, professionnelles mais aussi personnelles.

**En pratique...**

Chaque réunion commence par une heure de formation, donnée par l'une d'entre nous qui possède des compétences approfondies dans un domaine précis. Nous avons déjà abordé les thèmes de la fiscalité, de la confiance en soi, de la gestion immobilière ou des tarots. De plus, nous organisons une fois par année une retraite de 24 heures, qui permet de s'essayer à la vie en équipe.

**Et ensuite?**

Un deuxième temps est dédié aux échanges avec les autres cellules de Suisse romande. La dernière partie de la réunion est consacrée à la discussion. On se raconte nos expériences, qu'elles soient bonnes ou mauvaises.

**Pourquoi une cellule réservée expressément aux femmes?**

**N'existe-t-il pas assez de groupes de réseautage «mixtes»?**

Les hommes ont d'autres manières de réseauter: l'armée, les clubs sportifs ou l'apéro après le travail. Pour les femmes, qui encore aujourd'hui gèrent bien souvent la vie familiale, c'est plus difficile. Et puis, beaucoup de clubs sont réservés aux hommes, pourquoi pas l'inverse?

**Vous-même, qu'avez-vous retiré des réunions d'Espace libre?**

Je dois dire qu'au départ, ce côté «groupe de femmes» me faisait un



**RENCONTRES** Constituée de dix femmes actives aux profils professionnels différents, la cellule d'entraide neuchâteloise Espace libre permet à ses membres de tisser des liens et d'enrichir leur réseau. (KEYSTONE)

peu peur, je ne voulais pas me retrouver dans une soirée Tupperware... Et puis j'ai découvert de vraies ressources professionnelles, des échanges humains très riches et une grande confidentialité. Et surtout, j'ai fait la connaissance de personnes que, sans Espace libre, je n'aurais jamais rencontrées. /NHE

Présentation publique de la cellule en présence de ses membres ce soir de 18h30 à 19h30 à l'aula de la Haute Ecole de gestion Arc, espace de l'Europe 21, à Neuchâtel

## Une idée venue du Québec

Les cellules d'entraide pour femmes sont nées au Québec il y a 25 ans. En Suisse, l'impulsion d'origine a été donnée par les travaux de la commission fédérale Potentielle, créée à la demande de la politicienne bâloise Anita Fetz, sur le thème de l'entrepreneuriat au féminin. Les deux premières cellules d'entraide helvétique

ont été créées en 2006. La Suisse romande en compte actuellement 13. Le projet est soutenu financièrement par le Bureau fédéral d'égalité entre femmes et hommes. Cette manne fédérale a permis d'engager une coordinatrice à 50% pour la Suisse romande. Elle se charge de planifier les échanges entre les différentes cellules. /nhe

### CHIENS

## Nombre de morsures en léger recul

Le nombre de morsures de chiens recule légèrement dans le canton de Neuchâtel. Le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires (Scav) a enregistré 61 annonces de morsures en 2010, contre 70 en 2009. A la lumière de ces chiffres, le Scav constate «avec grande satisfaction que les mesures neuchâteloises ont un impact important sur la sécurité publique». Selon ses données, le nombre de morsures a été divisé par deux depuis 2002, année où a été introduit le programme de prévention des accidents par morsures de chiens.

Néanmoins, parmi les 61 cas annoncés par les médecins,



**CHIENS** Certains viennent en personne payer la taxe communale. (ARCHIVES LEUENBERGER)

il est à relever deux morsures graves sur des adultes. Elles ont été provoquées par un rottweiler et un schnauzer moyen. En outre, douze incidents ont fait l'objet de mesures. Parmi celles-ci, trois euthanasies et trois séquestres de chiens ont été prononcés par le Scav, tandis qu'un recours a été déposé.

Les humains ne sont pas les seules victimes de morsures. Concrètement, 43 attaques ont été signalées sur d'autres animaux (34 en 2009). Dans 13 cas, des mesures ont été ordonnées par le Scav, et sept autres cas ont fait l'objet d'un avertissement. A noter que trois chiens ont été euthana-

siés sur décision de leurs propriétaires.

Dans le canton de Neuchâtel, la gent canine est représentée par 9679 quadrupèdes (10 032 en 2009). Tous ces canidés sont enregistrés dans la banque de données nationale de chiens Anis SA. Les propriétaires de chiens se sont acquittés, en 2010, de 288 750 francs de taxes. De ce montant, 48 125 francs ont été rétrocédés aux refuges mettant des boxes de détention à disposition des services de l'Etat. Les taxes encaissées permettent notamment de financer les coûts du programme de prévention des accidents par morsures de chiens. /ste

PUBLICITÉ

**ne.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

### AVIS AUX ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS

**Annulation de la votation cantonale du 3 avril 2011 suite à une décision du Tribunal fédéral**

La chancellerie d'Etat informe les électrices et électeurs que, suite à une décision du Tribunal fédéral du 24 mars 2011, la votation cantonale du 3 avril 2011 sur la loi du 1<sup>er</sup> septembre 2010 portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir), ainsi que sur l'initiative populaire «Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité» et le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'une loi sur l'accueil des enfants (LAE) est annulée.

La chancellerie d'Etat prie donc les électrices et électeurs de ne plus voter par correspondance et par voie électronique et de ne pas se rendre dans les bureaux de vote le dimanche 3 avril 2011. L'urne électronique est d'ores et déjà bloquée.

Le Conseil d'Etat publiera un arrêté constatant l'annulation de la votation cantonale du 3 avril 2011 dans la Feuille officielle du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011.

Chancellerie d'Etat